Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 7

Artikel: À propos de cyclisme : sport, ou "dopage"?
Autor: M.-M.T.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683938

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trant les jeux et les fêtes de l'enfance nippone l'un, et, l'autre, rempli d'images de cerisiers en fleur et en décrivant les diverses variétés. Comme à cet album venu de Colombie et où des dessins naïfs représentaient toute l'histoire du pays depuis les temps des indigènes jusqu'à la conquête espagnole et à l'indépendance moderne. Sans oublier cet album venu d'un Lycée d'Athènes et où des dessins à la plume évoquaient les grands monuments de la Grèce antique.

Il y aurait tant d'albums ravissants à faire, dans nos écoles: sur la flore des bois ou celle des Alpes — je suis étonné toujours de ce que nos écoliers semblent peu en comprendre l'intérêt et le charme, sur telle coutume locale ou sur telle page de notre histoire. Ou, simplement, en contant la vie quotidienne d'un écolier avec ses petits détails de tous les jours. Ou encore en disant comment, chez nous, une équipe de «juniors» a l'occasion de mettre en pratique l'idéal de la Croix-Rouge. *(T.)*

Dessin d'un album composé par l'école de Meyrin (Genève), classe de M. Eigenmann.

A propos de cyclisme

SPORT, OU «DOPAGE»?

L'abondance des matières nous a empêché d'insérer ces lignes dans la dernière édition de cette revue. Depuis lors un hebdomadaire romand a consacré lui aussi un grand article à cet inquiétant problème du «dopage» de coureurs cyclistes et à la gravité des conséquences d'un tel état de choses. Nous ne pensons pas néanmoins qu'il soit trop tard pour publier ces lignes et demander aux dirigeants d'un des sports les plus populaires de l'heure auprès de la jeunesse de nous donner des assurances à ce propos. Car c'est un domaine là qui est du ressort de l'hygiène publique, non seulement physique, mais morale.

*

Nous avons pu entendre, à propos d'une récente course cycliste, circuler une fois de plus d'inquiétantes rumeurs sur l'usage de drogues destinées à «doper» les concurrents et à leur permettre de «tenir» au cours d'étapes particulièrement pénibles; des stupéfiants tels que la morphine ou des excitants toxiques seraient employés dans ce but par des coureurs.

Ce n'est pas la première fois que nous avons pu entendre, et de personnes qui, professionnellement, sont appelées à suivre depuis bien des années, ce genre de manifestations, de telles accusations. Elles ont pris cet an-ci une ampleur telle que la presse elle-même s'en est fait l'écho.

Un des dirigeants du cyclisme suisse a répondu à des attaques d'un journal sportif étranger visant personnellement un coureur suisse, et a démenti formellement que l'accident survenu à ce dernier ait été provoqué par un «dopage» quelconque.

Mais nous estimons que le problème est trop grave pour que ce ne soit pas l'occasion de tirer au clair une fois pour toutes et dans leur ensemble de telles accusations. Si de telles pratiques sont, on le sait, rigoureusement interdites lors des courses de chevaux et ce sous peine de sanctions extrêmement sévères et pouvant aller jusqu'à des poursuites pénales, elles devraient être proscrites et surveillées de plus près et punies plus sévèrement encore, lorsque les concurrents sont des hommes et qui y jouent leur santé. L'abus des drogues et des stupéfiants est déjà une des plaies de notre époque, il serait extrêmement grave que, sous couleur de sport, on vînt risquer d'étendre encore ce fléau social et son exemple avec son accoutumance. C'est l'intérêt quasi vital du sport lui-même que de telles rumeurs puissent être réduites publiquement à néant.

C'est pourquoi nous serions heureux de voir les dirigeants du sport cycliste, et d'une façon générale les responsables du sport tout entier, renseigner l'opinion publique de façon exacte et précise sur ces différents points:

Le «dopage» d'un coureur, par quelque moyen et sous quelque prétexte que ce soit, est-il formellement interdit par les réglements des courses tant en Suisse que dans les compétitions internationales?

Ce règlement est-il appliqué partout et en toute occasion?

Des contrôles sont-ils faits auprès des coureurs tant au départ qu'à l'arrivée ou dans leurs bagages et ceux de leurs suivants, pour empêcher le transport et l'absorption sous une forme ou une autre de drogues destinées au «dopage» avant ou pendant la course?

Quelles sont les sanctions prévues au cas où un coureur enfreindrait le règlement sous quelque prétexte que se soit et userait de substances excitantes ou de stupéfiants?

Ces sanctions sont-elles appliquées partout et avec la même rigueur?

Quand on sait l'attraction qu'exerce le sport, et particulièrement le sport cycliste, sur l'ensemble de la population mais aussi et surtout sur toute la jeunesse de la campagne comme de la ville, nous pensons qu'une mise au point rigoureuse et précise s'impose dans l'intérêt même de cette jeunesse. Et que si des abus ont pu se commettre jusqu'ici, ceux-ci doivent être impitoyablement dénoncés et poursuivis dans l'intérêt même d'un sport authentique. *M.-M. T.*